

COMPTE RENDU SEANCE DU CO NSEIL MUNICIPAL

du 09 octobre 2015

L'an deux mille, le 09 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 05/10/2015

Présents : MM. GUILLAUME, FUSTIER, LAMARTINE, PIREYRE, PELLETIER, REYNARD, SOBCZAK, Mmes ROUSSET, TENNEREL, PEYRON, RAYNAUD, PLOS.

Mme CASSAGNE Christelle a donné pouvoir à M. GUILLAUME Gérard

M. PODEVIN Marc a donné pouvoir à M.FUSTIER François

Secrétaire de séance : Mme Michelle ROUSSET

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 11 septembre 2015

Préalablement aux travaux du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a accueilli les deux conseillers départementaux : Mme Jocelyne GLACE, M. Jacky GRAND qui étaient accompagnés de leurs deux suppléants : Mme Françoise BERNARD et M. David BOUDOIRE.

Nos deux conseillers sont respectivement membres de la 1^{ère} commission et de la 3^{ème} commission.

Ils ont expliqué les enjeux importants qui sont débattus dans ces commissions. Ils ont souligné aux conseillers municipaux de la difficulté de mener à bien toutes les actions du Conseil Départemental, ceci en raison de la baisse des dotations de l'Etat, - 34 millions d'euros sur trois ans.

Le Conseil Municipal a notamment fait remarque du mauvais entretien des routes et ouvrages.

Après ces échanges, l'assemblée a repris l'ordre du jour normal de séance.

1- Communauté de Communes Billom-St Dier-Vallée du Jauron / modification statutaire : dispositifs locaux de prévention de la délinquance

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts : compétence supplémentaire pour les dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

2- Audit énergétique – salle polyvalente :

Les services de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) proposent de réaliser un audit énergétique gratuit de la salle polyvalente au cours du 1^{er} semestre 2016. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3- Point sur la vente de l'ancienne école :

Après concertation avec le Notaire et remise de documents, l'acte de vente sera signé après le 11 novembre 2015.

4- Préparation programme travaux de voirie:

La commission travaux doit se réunir le samedi 10 octobre 2015 afin de déterminer les travaux de réfection sur les voiries déjà revêtues. Les élus valideront ce programme lors du prochain Conseil.

Pour 2016, la Commune peut bénéficier d'aides financières de l'Etat (DETR) classement de la Commune en zone « Montagne » de – 1000 habitants et du Conseil Départemental (FIC).

5- Approbation de devis:

Régie de territoires des 2 rives : mise à disposition de deux agents pour la coupe et l'élimination des roseaux des stations d'épuration, soit 341 € pour la journée. (travaux devant être réalisés 2^{ème} quinzaine de novembre)

A.N.S. – Auvergne Nettoyement Services : micro-balayage des villages de La Martre et du Fournet pour un montant de 579 € TTC.

Le Conseil à l'unanimité, valide ces deux devis.

6- Fauchage d'automne 2015 :

Le Conseil à l'unanimité accepte le tarif de fauchage proposé par la Société : SCR 2 TP de Sauviat, soit 47 € H.T. de l'heure. Campagne de fauchage évaluée environ à 180 heures.

7- Questions diverses :

-SBA : nettoyage des bacs collectifs entre le 5 et le 30 octobre 2015.

Proposition d'une colonne de collecte de verre supplémentaire : le conseil ne donne pas suite.

-Les Automnales 2015 : la Communauté de Communes a été retenue pour accueillir un spectacle de la Compagnie La Bonaventure « tout un monde » clown tout public dès 9 ans qui aura lieu le **jeudi 29 octobre à 20H30 salle polyvalente de Montmorin.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 heures 30.